

## CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la séance du samedi 31 janvier 2015

\*\*\*\*\*

### Présents\_:

#### Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Pierre DELAYEN - M. Noël DUSSAC - Mme Sylvie GUTZWILLER - M. Jean-Pierre HASCOET - M. Michel PETIOT - Mme Laurence PROVOST -

#### Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. André GAUDIN – M. Gilles PERTUSA – M. Thierry PROUTEAU

#### Le collège associatif :

M. Marcel DUMAS - Mme Irène NENNER

#### Les élus et les représentants de la ville :

Mme Marie-Odile GRANDCHAMP – Mme Julie FOURNIER – Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - M. Sylvain LEBAS

### Absents excusés :

M. Bertrand BARRE - M. Loïc CHARBONNIER - Mme Isabelle DORISON - Mme Christine LECERF

### Absents :

M. Bernard DUCLOS – M. Patrick MENESTREY - Mme Olga ODINETZ

### Rappel de l'ordre du jour :

09h30	Points d'actualité ;
10h00	Conférence sur le thème de la Mobilité durable par Madame Valérie Lenain, Directrice générale adjointe de la Communauté d'agglomération GPSO en charge de l'aménagement et du développement durable et de Madame Sophie Charvet chargée de Mission Mobilité Durable ;
11h00	Questions diverses.

Début de la séance : 9h35

Thierry Prouteau présente ses vœux de vive voix à l'assemblée pour cette nouvelle année. Il précise le déroulement de la séance avec le thème abordé sur la Mobilité durable présenté par Madame Valérie Lenain et Madame Sophie Charvet.

## 1/ Points d'actualité

Monsieur Prouteau informe les membres du Conseil que Madame Lecerf sera absente à la présente séance mais qu'elle souhaiterait que le CC2D réfléchisse, suite aux récents attentats, sur ce qui pourrait être fait à notre échelle, sur Chaville sur les thèmes de « la laïcité, vivre ensemble, l'intégration » ...Il rappelle par ailleurs que le groupe de travail « Eau et Ecologie urbaine » s'est réuni le lundi 26 janvier 2015 dans la continuité des travaux entrepris ces dernières années.

Il informe que Monsieur Sylvain Lebas a bien voulu piloter le groupe « Mobilité et Transports » et Madame Nathalie Nicodème-Saradjian, le groupe « Rénovation thermique - Economie d'énergie et Qualité de l'air ». Compte tenu du peu de volontaires pour le groupe « Economie sociale et solidaire », les sujets liés seront abordés en d'autres occasions.

Le CC2D suivra par ailleurs de près toute l'actualité relative à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 (COP21).

Monsieur Pierre Delayen informe l'assemblée que le groupe Saint Gobain organise à l'Unesco durant la semaine du climat les 20 et 21 mai prochains des conférences, en anglais, afin de préparer le COP21. Il propose de transmettre toutes les informations nécessaires pour les membres qui souhaiteraient y participer, sachant que la participation s'élève à 190€.

Madame Julie Fournier rappelle également que se sont récemment tenues les 16ème Assises de l'Energie: à Bordeaux, organisées conjointement par Bordeaux Métropole, la Communauté urbaine de Dunkerque et l'ADEME, en collaboration avec Energy Cities.

Elles ont réunis sur les 3 jours plus de 2 000 personnes. Elles montrent le rôle de catalyseur que peuvent jouer les collectivités locales pour faire de la transition énergétique une transition sociétale.

C'est le plus grand rendez-vous des collectivités locales françaises dans le domaine de l'énergie.

Madame Marie-Odile Grandchamp précise que, cette année la semaine du développement durable devient européenne. Du coup, elle change de date (elle se tiendra du samedi 30 mai au vendredi 5 juin 2015) et de nom : Semaine européenne du développement durable (SEDD). Sur Chaville, le thème choisi est celui de l'économie circulaire avec des actions à mettre en place, des conférences...

Comme d'habitude, il y aura les ateliers pour les scolaires. Le samedi 30 mai sur la place du nouveau centre-ville se tiendra le village de « l'Economie circulaire ». Elle indique que toutes les nouvelles idées sont les bienvenues et que tout reste à construire.

Monsieur Thierry Prouteau est heureux d'accueillir Mesdames Valérie Lenain et Sophie Charvet et leur donne la parole.

## 2/ Conférence sur le thème de la Mobilité durable par Madame Valérie Lenain, Directrice générale adjointe de la Communauté d'agglomération GPSO en charge de l'aménagement et du développement durable et de Madame Sophie Charvet chargée de Mission Mobilité Durable

Madame Lenain se présente, elle est Directrice générale adjointe de la Communauté d'agglomération GPSO en charge de l'aménagement et du développement durable. Le thème abordé aujourd'hui est vaste sujet. Elle va avec Madame Sophie Charvet chargée de Mission Mobilité Durable détailler au Conseil ce qu'est « la mobilité durable », ses impacts

et ses enjeux ainsi que le contexte institutionnel francilien et les actions de GPSO en matière de déplacements.

Madame Lenain rappelle que le STIF est l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France. Il désigne les exploitants, définit les modalités techniques d'exécution ainsi que les conditions générales d'exploitation et de financement des services et veille à la cohérence des programmes d'investissement. Il est aussi responsable de la politique tarifaire.

Madame Nicodème-Saradjian s'interroge sur le Chavilbus.

Madame Lenain indique que le STIF a conclu avec GPSO des délégations de compétence en matière de services réguliers locaux, tel que le Chavilbus pour Chaville, et en matière de services spéciaux scolaires. Pour Chavilbus, GPSO a passé un marché auquel un opérateur a répondu.

Elle rappelle que le territoire GPSO est bien desservi avec le STIF et les réseaux de proximité, il faut veiller à éviter les doublons.

C'est le plus gros réseau d'Ile-de-France avec 2 millions de voyageurs par an. Il pilote les transports scolaires et favorise l'usage des transports en commun. Il participe à la mise en place de site propre pour les bus et à améliorer l'accessibilité aux modes de transport (l'escalier mécanique du RER C à Issy-les Moulinaux)

Madame Lenain souligne l'importance de préparer les transports de demain en renforçant les connexions qui sont actuellement difficiles entre la forêt et la Seine et permettre ainsi le rabattement sur les gares.

Madame Charvet précise qu'Autolib' est le premier service d'autopartage électrique à l'échelle d'une métropole (66 communes).

Monsieur Lebas indique que les postes de recharge ne sont pas compatibles avec tous les véhicules électriques.

Madame Lenain souligne que Paris a le monopole de vélib' avec l'installation des stations aux villes limitrophes (moins de 2500m).

Monsieur Prouteau fait valoir qu'il y a sans doute de grands progrès à réaliser pour une meilleure intégration du vélo dans la ville, à l'instar de ce qui peut être observé dans des villes nord-européenne engagées dans l'écologie urbaine.

Madame Charvet précise que GPSO facilite les modes doux par un schéma directeur des liaisons douces et aménage les voies pour sécuriser et favoriser la circulation des vélos.

Madame Lenain rappelle que l'aménagement des pistes cyclables dépend de la communauté d'agglomération mais que la réglementation de la voirie pour les cycles revient aux communes.

Madame Irène Nenner souligne le manque d'arceaux pour le stationnement des vélos sur Chaville.

Monsieur Lebas indique que des emplacements sont prévus à l'Atrium et en Centre-ville.

Madame Charvet informe que GPSO donne une subvention de 25% pour l'achat de vélos à assistance électrique (maximum de la subvention 300 €). Elle indique la nécessité d'informer les entreprises et les habitants des modes alternatifs à la voiture.

Madame Lenain confirme la méconnaissance des transports en commun (les horaires, les dessertes...).

Madame Charvet qu'il est important d'informer sur les pics de pollution afin de changer le comportement de chacun (stationnement résidentiel gratuit...)

Madame Lenain informe le Conseil de l'innovation numérique Smart City +sur le territoire.

C'est la première application numérique de services d'hyperproximité à l'échelle d'une Communauté d'agglomération. Elle précise que cette plateforme est ouverte, modulaire, évolutive, participative et sera accessible sur tous les supports numériques (smartphones, tablettes, PC) dès le premier trimestre 2015 à la fois pour les particuliers, les associations, les entreprises et les administrations du territoire de GPSO.

Monsieur Prouteau rappelle, à cet égard, l'acuité des enjeux associés à la protection des données personnelles.

Madame Lenain rappelle également que le numérique représente 40% des emplois. Les startups développement des services et applications qui servent aux usagers, tel que Pay By Phone à Issy-les-Moulineaux.

Monsieur Gaudin précise que le télétravail aide à réduire les déplacements.

Madame Lenain souligne que le télétravail est un choix de l'entreprise, d'où l'importance d'informer et d'accompagner les entreprises. Elle informe l'assemblée qu'un groupe de travail sur la thématique des livraisons a été constitué en 2013 lié à la volonté commune des maires afin préserver une circulation de qualité.

Monsieur Prouteau fait valoir l'importance de ces enjeux environnementaux liés à l'activité logistique alors que le transport de marchandises est à l'origine de 25% des émissions de CO2 et de 50% du gasoil consommé en France.

Madame Nicodème-Saradjian évoque la mutualisation des livraisons.

Monsieur Michel Petiot souligne que la voiture de demain change et a aussi ses avantages : elle permet la mobilité, un gain de temps, l'autonomie, le confort, la révolution numérique. Elle peut être partagée. Concernant la pollution de celle-ci, il y a des réponses techniques mais ce sont des choix politiques et individuels. Il rappelle aussi l'existence d'une demande toujours croissante de véhicules puissants. Il précise que concernant l'autonomie des automobiles électriques il existe l'induction sous le béton.

Madame Lenain informe que la politique définie ne cherche pas à stigmatiser la voiture.

Monsieur André Gaudin indique que le groupe Bolloré, va lancer les Bluetram des nouveaux trams sans l'installation de rails ni de caténaires avec des batteries 100% électriques contrairement aux tramways existant sur le marché.

Madame Sylvie Gutzwiller rappelle les problèmes constants qui surviennent sur les transports en commun. De plus, leur coût est élevé malgré la prise en charge par l'employeur. Elle indique que le manque de régularité ainsi que le manque de confort renforce de son point de vue l'utilisation des véhicules particuliers.

Monsieur Lebas confirme l'encombrement de la ligne 171.

Madame Lenain indique que GPSO peut faire remonter l'information auprès des institutionnels concernant les problèmes liés aux réseaux locaux.

Monsieur Marcel Dumas précise qu'il ne comprend pas le lien entre un publicitaire JC Decaux et les vélib'.

Madame Lenain explique que d'autres villes comme Lyon, Montpellier, Toulouse ont leur vélib'. Pour Paris c'est différent, JC Decaux a obtenu le marché de publicité et de mobilier urbain en contrepartie de la mise à disposition de vélo sur Paris et sa proche banlieue (1,5 km de Paris).

Madame Laurence Provost souligne que l'utilisation des vélos permet résoudre les problèmes de stationnement et l'encombrement lié à la voiture.

Madame Lenain donne l'exemple de Londres qui a un réseau de bus très fourni avec un revers tenant à l'accroissement d'embouteillages d'autobus.

Monsieur Dumas s'interroge sur le taux de fréquentation du Chavilbus. Une réflexion serait souhaitable sur le choix de la taille des bus, le flot des usagers....

Madame Grandchamp précise que la ville gère la flotte des véhicules municipaux par un marché de location-longue durée Le changement de ses véhicules est fait par la société.

Monsieur Dumas souligne les arrêts intempestifs de bus à la gare Chaville Rive-Droite, qui ne respectent pas les emplacements destinés à décharger les voyageurs (arrêt réalisé sur le pont, générant des situations de risque pour les véhicules qui suivent). Ce problème est confirmé par plusieurs membres du CC2D.

Sur un autre registre, Madame Gutzwiller indique la difficulté pour les usagers SNCF à utiliser les distributeurs automatiques à billets compte tenu de la réverbération du soleil dans l'écran.

Monsieur le Président remercie Madame Lenain et Madame Charvet de leur disponibilité et de la grande qualité de leur témoignage.

### 3/ Points divers.

Madame Grandchamp indique que la vision de l'automobile a changé : elle ne représente plus un signal social mais une certaine liberté d'où le choix aussi du covoiturage. L'autopartage est une réalité avec l'utilisation de plus en plus, notamment, d'Autolib'.

Monsieur Prouteau fait la proposition que la prochaine séance permette d'aborder, sous réserve de disponibilité d'un intervenant, le projet – départemental – d'Aménagement de la Voie Royale (Sèvres/Chaville/Versailles). En effet, le dit projet semble refaire surface et il est de nature à « croiser » les réflexions et les travaux menés par le CC2D concernant notamment la Mobilité durable ou l'écologie urbaine. Cette proposition reçoit l'assentiment des personnes présentes.

Monsieur Gaudin souhaiterait des informations sur la suppression des couloirs de bus.

Madame Grandchamp rappelle que l'avenue Roger Salengro est une voie départementale gérée par le Conseil général des Hauts-de-Seine et que la suppression des couloirs de bus ne dépend pas de la commune mais de la RATP.

Monsieur Petiot souligne que les bus sont prioritaires sur la circulation des feux tricolores.

Madame Grandchamp indique que l'avant-projet de la RD 910 (avenue Roger Salengro) a été vu par les élus de Sèvres et de Chaville à la mi-décembre 2014. Il comporte une voie pour les véhicules (voiture et bus) et une voie vélo.

Monsieur Gaudin souhaiterait aborder la gestion de l'espace de la RD910.

Madame Grandchamp précise que l'avis du CC2D sera effectivement certainement utile. Elle rappelle que l'Îlot Paul Bert sera fonctionnel en juin.

Monsieur Prouteau souhaite que l'information concernant les réunions des groupes de travail soit communiquée à tous les membres du Conseil.

Monsieur le Président indique que la prochaine séance se tiendra le **samedi 28 mars 2015 à 9h30.**

Fin de la séance à 11h30.